



NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE PORT DE LA RAGUE

Cette note a pour objet une présentation brève et synthétique du budget primitif 2024 Du Port de la Rague, en retraçant les informations financières essentielles, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, Monsieur le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Le budget 2024 a été voté le 2 avril 2024 par le conseil municipal.

Le budget 2024 a comme objectifs principaux :

- Poursuite du développement de l'aire de carénage en proposant une solution de services intégrés avec des sous-traitants. Consolidation de la base de clients que nous avons construite en 2023 (année 1) et solidification de nos relations avec les professionnels du secteur.
- Préparation d'un plan de développement du port et de rénovation des commerces et réflexions pour un nouveau projet portuaire.
- Lancement des travaux sur la protection du port par le quai 16 et la réfection de la station d'avitaillement.
- Intégration de nouveaux membres de l'équipe en remplacement de ceux partant avec une approche transversale de leurs missions.
- Poursuite du déploiement de notre nouvelle grille tarifaire avec de nouveaux packs de services intégrés.

Structure du budget :

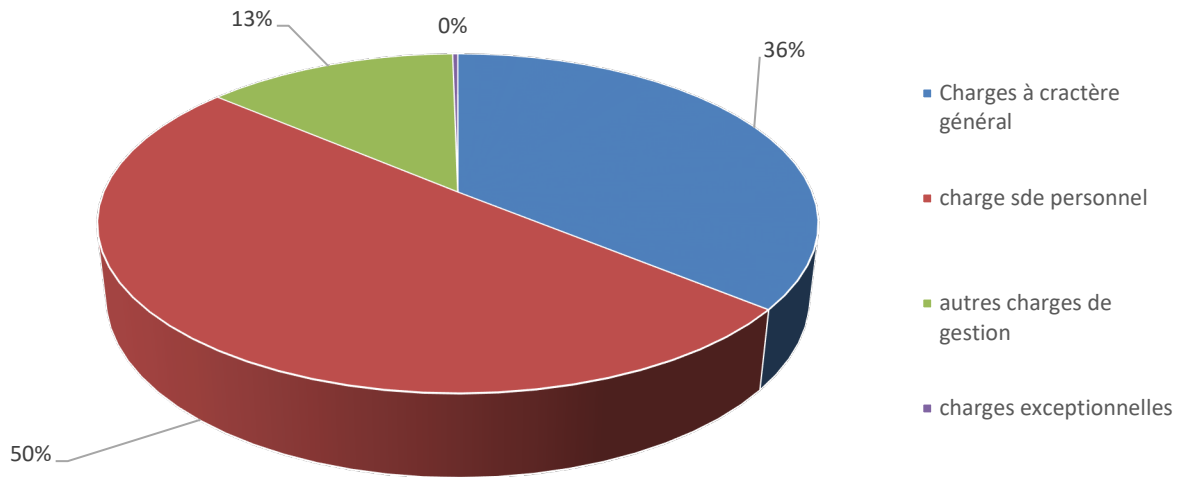
Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité :

- *1. La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) :*

Le budget de fonctionnement permet à la structure d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

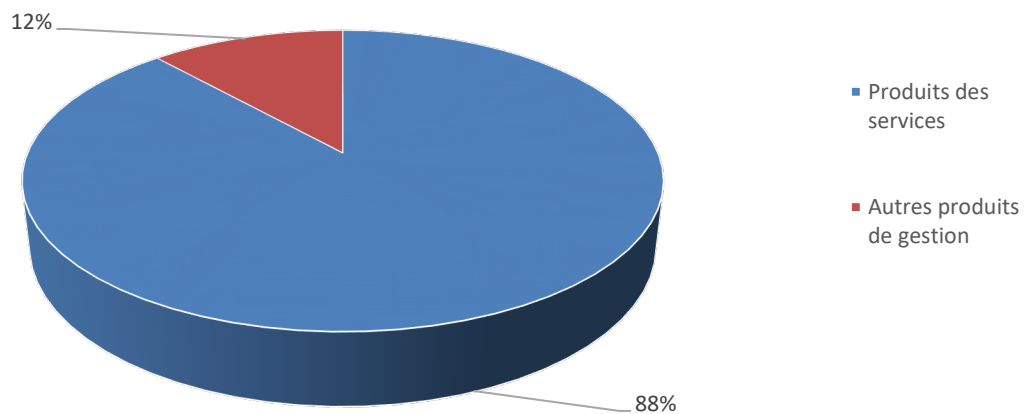
Les dépenses de fonctionnement sont constituées des éléments suivants : les salaires du personnel municipal, l'entretien et les fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées.

Répartition des principales dépenses réelles de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement correspondent principalement : aux sommes encaissées au titre des redevances et des prestations fournies et aux produits des domaines.

Répartition des principes ressources de fonctionnement

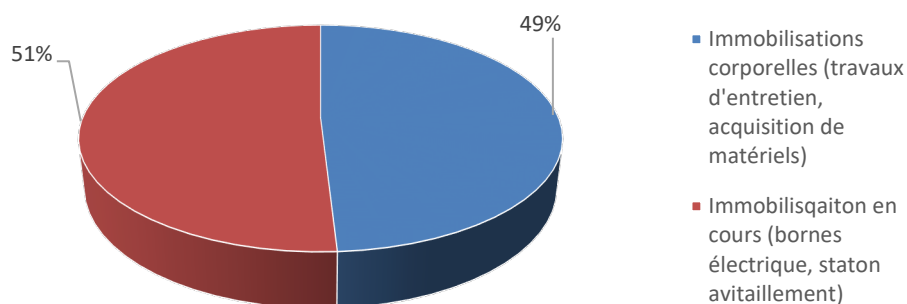


- 2. La section d'investissement (qui a vocation à entretenir le patrimoine et à lancer de nouveaux projets pour préparer l'avenir).

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Par le plan d'investissements proposés, le Port sera stabilisé en matière technique et poursuivra son attractivité (changement des bornes électriques pour les navires, implantation de bornes électriques pour les voitures, travaux station avitaillement..)

Répartition des dépenses réelles d'investissement



Présentation synthétique du budget :

Le budget primitif 2024 s'établit à 10 584 511.74 €

Dépenses de fonctionnement : 6 844 727.10 €	
Charges à caractère général	1 352 500 €
Charges de personnel	1 894 000 €
Autres charges de gestion courante	507 350 €
Charges exceptionnelles	10 500 €
Impôts sur les bénéfices et assimilés	300 000 €
Virement à la section d'investissement	2 380 377.10 €
Amortissements	400 000 €

Dépenses d'investissement : 3 739 784.64 €	
Dépenses d'équipement	3 739 784.64 €

Recettes de fonctionnement : 6 844 727.10 €	
Produits des services	4 400 000 €
Autres produits de gestion courante	582 500 €
Résultat reporté 2023	1 862 227.10 €

Recettes d'investissement : 3 739 784.64 €	
Virement de la section d'investissement	2 380 377.10 €
Amortissements	400 000 €